

I - CONSOLIDER LA PARTICIPATION DES HABITANTS DANS LE FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

1.2 - Favoriser l'implication des bénévoles d'activités dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet social et familles

PA 1.2.1 - ACCOMPAGNER LES STRUCTURES DANS LA CONSTRUCTION DE PROCESSUS D'ACCUEIL, DE SUIVI ET DE VALORISATION DES BÉNÉVOLES

DIAGNOSTIC

Les bénévoles sont des acteurs incontournables dans la vie des structures d'animation de la vie sociale. Ils sont une force d'intervention qui permet aux structures de démultiplier les activités et d'augmenter les publics accueillis. À ce titre, les bénévoles font partie d'une équipe mixte bénévoles/salariés, au service des projets sociaux et familles.

Pourtant, les bénévoles sont le plus souvent uniquement considérés et accompagnés dans l'activité où ils interviennent sans qu'ils n'aient eu connaissance ni des projets, ni des valeurs de l'association.

L'accueil et l'intégration des bénévoles dans un parcours interne structuré et leur implication dans une activité de gouvernance de l'association, doivent être organisés et accompagnés par un référent interne au centre social. Il faut également veiller à une bonne articulation et un travail d'équipe entre les bénévoles et les professionnels du centre social.

Le suivi et la valorisation des bénévoles permettent une stabilité dans le temps.

DÉFINITIONS ET PRINCIPES D'ACTION

Les bénévoles ne sont généralement considérés que sous le prisme de l'opérationnalité, pour ne faire qu'une activité. Dans l'évaluation et la vie des projets, les bénévoles d'activités sont souvent exclus, ils ne font pas complètement partie de l'équipe. Quelle que soit la forme de bénévolat, il doit être mis au service d'un projet collectif.

PUBLICS ET TERRITOIRES

- ➔ Centres sociaux et espaces de vie sociale de la Métropole de Lyon et du Conseil départemental du Rhône

PILOTAGE / COORDINATION

- ➔ Caf du Rhône et Fédération des centres sociaux du Rhône

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- ➔ Fédération des centres sociaux du Rhône
- ➔ Centres sociaux et espaces de vie sociale

RESSOURCES ET FINANCEMENTS

- ➔ Financements Caf, communes, politique de la ville, Métropole de Lyon, MSA, Carsat

ACTION 1

- ➔ Clarifier la notion de bénévolat, notamment d'activité, dans les structures, et la place des bénévoles dans le projet commun.

ACTION 2

- ➔ Organiser un parcours d'accueil des nouveaux bénévoles afin de partager les valeurs et le projet du centre et ainsi permettre leur engagement en toute conscience

ACTION 3

- ➔ Proposer et organiser des formations de bénévoles pour qu'ils soient partie prenante de l'évolution des actions qu'ils animent.

ACTION 4

- ➔ Favoriser la mise en œuvre de nouvelles formes de bénévolat

ÉCHÉANCES

- ➔ Actions 1 et 2 : 2022 à 2026
- ➔ Action 3 : 2023 à 2026
- ➔ Action 4 : 2024 à 2026

RÉSULTATS ATTENDUS + INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Définition claire de la place du bénévole dans le centre social au sein de chaque structure.
- Structuration de l'organisation de l'accueil des bénévoles.
- Information et implication claire des bénévoles d'activités au sein d'un projet collectif.
- Existence de modalités d'engagement, de valorisation et de reconnaissance des bénévoles.
- Existence d'une démarche de formation de bénévoles.
- Nombre de temps évaluatifs partagés des actions portées par les bénévoles.
- Mise en place d'expérimentations pour favoriser des nouvelles formes de bénévolat.